

APPEL À DONS POUR CHIARA, CLAUDIO, NICCOLÒ ET MATTIA
OPPOSANTS NO TAV INCULPÉS
EN PROCÈS ANTITERRORISTE À PARTIR DU 22 MAI

Dans la nuit du 13 au 14 mai 2013, un groupe d'une trentaine de militants No TAV s'introduit sur le chantier du tunnel exploratoire de Chiomonte, en Val di Susa, afin de saboter les machines présentes sur le site, dans l'optique de bloquer ou du moins de ralentir les travaux. Le groupe de militants cisaille les barbelés et les grilles pour pénétrer sur le chantier, une partie d'entre eux s'occupe alors de tenir à distance les forces de l'ordre présentes en permanence dans la zone, pendant qu'une autre partie du groupe incendie un compresseur et un générateur électrique. Lors de cette action de sabotage, des cocktails molotov sont utilisés, et en dépit des dégâts matériels causés, on ne compte aucun blessé.

Quelques mois plus tard, le 9 décembre, Chiara Zenobi, Claudio Alberto, Niccolò Blasi et Mattia Zanotti, sont tous les quatre arrêtés dans le cadre d'une enquête antiterroriste menée au sujet de cette attaque. Ils sont respectivement âgés de 41, 23, 24 et 29 ans. Les trois premiers vivent alors à Turin, et le dernier à Milan. Les chefs d'inculpations sont très lourds : *attentat à visée terroriste et acte de terrorisme avec utilisation d'engins de destruction ou explosifs*, en plus d'être accusés de *dégradation par incendie, violence contre des agents de la force publique, possession et transport d'armes de guerre*. Ici, l'accusation de terrorisme n'est évidemment pas mobilisée par l'État italien afin de juger des personnes ayant commis un acte illégal, mais bien afin de supprimer définitivement, « par l'intimidation ou la terreur », le mouvement populaire d'opposition au TAV.

Le lendemain de cette attaque, le mouvement No TAV dans son ensemble la revendique publiquement et affirme le recours au sabotage comme moyen légitime de la lutte. Il apparaît évident aux yeux de tout le mouvement que l'objectif de cette attaque a été de saboter les machines et de ralentir l'avancée des travaux sur le chantier. Sur ce point, le mouvement No TAV est clair : juste après les arrestations, la coordination de tous les comités No TAV a déclaré que « *les inculpés sont des fils du Val di Susa, le sabotage est un acte de résistance légitime, les terroristes sont ceux qui imposent le TAV.* ».

Au regard de la gravité des accusations, le procès s'annonce long et coûteux, tant en terme de dépenses pour les expertises qu'en frais de justice. C'est pourquoi, pour faire face à ces dépenses et au maintien des camarades en prison, un compte courant a été ouvert. Pour ne pas céder aux menaces et aux intimidations, pour continuer à affirmer notre NON au TAV et à tous ceux qui veulent dévaster nos vies et les lieux que nous habitons.

Les camarades de Chiara, Claudio, Niccolò et Mattia.

Destinataire:FRANCESCA CAMICIOTTOLI

IBAN: IT27A0316901600CC0010722513

Données à ajouter pour les dons venant de l'étranger :

BIC: INGDITM1XXX

SWIFT: CIPBITMMXXX

Pour en savoir plus: <http://www.notav.info> et <http://notavliberi.noblogs.org>